

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DJS 324 Délibération cadre sur l'extension de l'amplitude horaire d'ouverture des équipements sportifs municipaux.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 25 juin 1980 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2009 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 10 octobre 2014 ;

Vu le projet de délibération en date du 7 octobre 2014 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation une délibération cadre sur l'extension de l'amplitude horaire d'ouverture des équipements sportifs municipaux ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^{ème} arrondissement en date du 9 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;

Vu la saisine du Conseil du 6^{ème} arrondissement en date du 30 septembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^{ème} arrondissement en date du 7 octobre 2014 ;

Vu la saisine du Conseil du 9^{ème} arrondissement en date du 30 septembre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 9 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 9 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 15^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 16^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 13 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 6 octobre 2014 ;
Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 9 octobre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Est approuvée la délibération cadre sur l'extension de l'amplitude horaire d'ouverture des équipements sportifs municipaux.